

RÉSUMÉ DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE RÉPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

Licence
 Domaine(s): Arts, lettres, langues
 Mention : Langues, littératures et civilisations étrangères
 Spécialité : Etudes germaniques

(cadre 2) Autorité responsable de la certification

- Université Paris Ouest Nanterre La Défense
 - Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)

-Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
 - Recteur de l'Académie chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau : II

Code NSF : 136

Résumé du référentiel d'emploi et éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Préparer les cours et établir la progression pédagogique
- Enseigner une ou plusieurs matières
- Suivre et conseiller les élèves dans l'organisation du travail personnel
- Surveiller le comportement des élèves et contrôler l'application du règlement intérieur, des consignes de sécurité, des règles de vie collective
- Analyser des textes et les confronter entre eux
- Effectuer des synthèses en développant une pensée et en l'organisant, rédiger des comptes rendus, notamment d'ouvrages ou de communications d'ordre culturel
- Présenter le résultat d'une recherche
- Ordonner une recherche bibliographique
- Distinguer les divers types de livres et développer la capacité d'apprécier leur contenu (particulièrement important pour les étudiants se dirigeant vers les métiers l'édition) en utilisant les acquis d'une culture littéraire et historique
- Apprécier et qualifier une traduction.
- Traduire

Compétences ou capacités évaluées

- les compétences nécessaires sur les plans culturels, artistiques et linguistiques pour comprendre la culture et la société du monde germanique. Le diplômé peut comprendre, traduire, transmettre et produire un

discours en langue étrangère ainsi que situer et analyser les faits culturels dans le domaine linguistique considéré.

- la maîtrise d'outils informatiques (traitement de texte, Excel, Access) permettant la prospection, la gestion du temps, des tâches....
- Soit une pratique solide de l'anglais soit une maîtrise des enjeux de la culture européenne associée à la pratique d'une 2e langue vivante.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités
métiers de l'information ou/et de la culture
éducation nationale

Types d'emplois accessibles

- 1) Enseignant des écoles
- 2) Traducteur/Interprète
- 3) Médiateur culturel
- 4) Journaliste et information média
- 5) Coordinateur d'édition, assistant d'édition, correcteur/lecteur d'édition/presse

Codes des fiches ROME les plus proches (5 au maximum) :

- 1) K 2106
- 2) E 1108
- 3) E 1206
- 4) E 1106
- 5) E 1105

Réglementation d'activités

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :

Le diplôme est organisé en 6 semestres valant chacun 30 crédits

Chaque semestre se décompose en Unités d'Enseignement (UE) fondamentales, complémentaires, pré-professionnalisantes et personnalisées.

Les 6 semestres doivent être validés pour l'obtention de la licence.

Les UE se compensent selon les modalités de contrôle votées par l'Université

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé : les UE sont capitalisées sans limite de temps

- Modalités de contrôle :

.Contrôle Continu ou terminal. Écrit et oral. Sessions de rattrapage.

- Compensation entre UE : intégrale

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé à vie

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	oui		Ensemble des enseignants de la formation
En contrat d'apprentissage		non	
Après un parcours de formation continue	oui		Ensemble des enseignants de la formation
En contrat de professionnalisation		non	
Par candidature libre	oui		Ensemble des enseignants de la formation
Par expérience	oui		Jury d'enseignants et de professionnels

Date de mise en place : 2014

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)

Accords européens ou internationaux (cadre 9)

Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

arrêté d'habilitation en cours

Références autres :

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques :

Autres sources d'informations :

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

Historique :

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

<http://www.u-paris10.fr>